

Deux pistes de reconquête d'un espace public résiduel

Le conseil du CAUE :

Proposer des orientations générales et des grands principes d'aménagement déclinés en deux propositions pour le court terme et des principes de gestion future du site.



La commune de Carignan-de-Bordeaux a entamé une réflexion avec son Conseil des Sages sur un espace public enherbé aujourd'hui dénué d'usage afin d'y créer un lieu de vie, de détente et de rencontre pour les habitants. Le CAUE, sollicité pour des conseils sur l'aménagement de cet espace public, s'est attaché à proposer **une orientation générale d'aménagement déclinée en 3 grands principes** :

- / créer un lieu favorisant la rencontre et la détente,
- / mieux partager l'espace entre piétons et automobilistes en choisissant des revêtements de sol de manière à mieux les discerner,
- / choisir une palette végétale intégrant un plan de gestion différenciée offrant une diversité d'ambiances et facilitant l'entretien de l'espace par la collectivité.

Le CAUE a proposé de connecter les espaces et les cheminements les uns aux autres de manière à faciliter le déplacement des piétons, et également de mettre en valeur l'effet de rencontre par l'implantation, au centre de l'espace à aménager, d'une pergola végétalisée en guise d'espace convivial dédié.

Pour ces deux espaces, des vivaces en massif, créant des espaces plus intimes, une pelouse et une prairie fleurie isolant visuellement le lieu contribue à ce « havre de tranquillité attendu ».

Le + CAUE

Une vision transverse : d'un projet d'aménagement vers un plan de gestion de l'espace public.